



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Plan 20

Répondre présent pour la filière viti-vinicole  
de Nouvelle-Aquitaine



 Gendarmerie  
nationale



**L**e plan régional vin présenté au niveau de la zone de défense et de sécurité sud-ouest consiste à accompagner les professionnels de cette filière afin de mieux les protéger au quotidien.

*Ce plan vise à soutenir le poids économique de la filière et son rayonnement international.*

*Il s'intègre parfaitement dans l'action que je mène en tant que préfet de région pour un soutien total de l'État aux professionnels de la viticulture afin de faire face aux crises climatiques et sanitaires.*

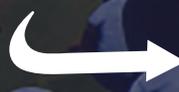
**Éditorial de Monsieur Étienne Guyot,  
Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,  
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,  
Préfet de la Gironde**

**20 actions  
de la région de gendarmerie  
Nouvelle-Aquitaine  
au profit de la filière viti-vinicole**

 **Mieux se connaître**

 **Mieux vous conseiller**

 **Mieux vous protéger**

 **Mieux vous accompagner  
demain**

*Vidéo d'illustration*





**L'**importance de la filière viti-vinicole pour la région Nouvelle-Aquitaine, liée à la surface de terres cultivées, à la valeur globale de la production et au nombre d'emplois directs et indirects générés, en fait un sujet majeur pour la gendarmerie qui a en charge la sécurité publique sur 96 % de ce territoire. Les risques et les menaces qui pèsent actuellement sur cette filière sont nombreux et regroupent aussi bien les atteintes à la sécurité économique, les vols, les dégradations, les recels, les contrefaçons mais également ceux qui sont générés par l'environnement numérique, les changements climatiques et les évolutions contraintes de nos territoires. De nombreuses

actions ont déjà été entreprises par les groupements de gendarmerie départementale de la Gironde et de la Charente. Cependant, au regard de la singularité de la région vis-à-vis de cette filière, au regard de l'importance des enjeux actuels et à venir, j'ai souhaité qu'un plan de la région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine soit élaboré. Dans le cadre d'une démarche globale, nourrie des bonnes pratiques développées localement, ce plan a pour objectif de proposer à l'ensemble des professionnels du secteur viti-vinicole des réalisations concrètes en matière de conseil, de protection et d'accompagnement.

Voilà le sens de notre action et des 20 mesures qui sont présentées dans ce livret.

*Les gendarmes de Nouvelle-Aquitaine sont ainsi pleinement mobilisés pour protéger la richesse du terroir.*

**Général de corps d'armée Samuel DUBUIS**  
commandant la région de gendarmerie Nouvelle-Aquitaine  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

# Mieux se connaître

INFORMATION

FORMATION

COMMUNICATION

## #01

### **Développer la connaissance de la gendarmerie par les professionnels et les futurs professionnels de la filière**

Des présentations de la gendarmerie, de son organisation, de ses missions mais également de son offre de services seront développées au profit des professionnels et des futurs professionnels (élèves, apprentis, étudiants) de la filière.

## #02

### **Identifier les acteurs pour faciliter les échanges**

Chaque professionnel de la filière doit pouvoir savoir comment il rentre en contact avec la gendarmerie en fonction de son besoin (centre opérationnel, brigade compétente, commandant d'unité, commandant de compagnie...). En outre, dans les secteurs les plus vulnérables, des référents viti-vinicoles seront identifiés comme interlocuteurs privilégiés. Enfin, pour favoriser la connaissance mutuelle des deux milieux, une cartographie de l'organisation territoriale de la gendarmerie sera réalisée par bassin viticole.

## #03

### **S'organiser et s'engager pour un même objectif : développer la sécurité de la filière**

Les conventions et les protocoles, qui sont établis localement, doivent permettre de formaliser les engagements réciproques afin de garantir dans la durée des actions qui répondent à des besoins actualisés. Ces conventions et protocoles seront généralisés en recherchant une logique de bassin.



Un gendarme en immersion chez un viticulteur

## Acculturer les personnels de la gendarmerie au monde viti-vinicole

# #04

En partenariat avec les interprofessions, des formations seront organisées pour permettre aux personnels de la gendarmerie des territoires concernés de connaître les métiers de la filière, les enjeux territoriaux et économiques. Les immersions des jeunes gendarmes dans les exploitations seront systématisées dès la campagne de vendange 2023.



Vidéo d'illustration



# Mieux vous conseiller

PRÉVENTION

## #05

### **Mettre en sûreté les exploitations : la prévention technique de la malveillance**

Les référents sûreté de la gendarmerie se déplacent sur les exploitations pour apporter, gratuitement, des conseils permettant de réduire les vulnérabilités du site (risques cambriolages, vols, dégradations...).

## #06

### **Protéger les valeurs matérielles et immatérielles de l'entreprise : la sécurité économique**

Pour les plus grandes entreprises, des spécialistes de la gendarmerie peuvent être sollicités pour la mise en œuvre et la conduite de la politique de sécurité économique au sein de l'entreprise.



# #07

## Réduire les cybermenaces : la cybersécurité

Afin de développer la sécurité numérique du secteur, des actions de sensibilisation et d'information adaptées seront proposées aux acteurs de la filière en s'appuyant sur le dispositif de la gendarmerie CyberGEND et en partenariat avec le Campus Régional de Cybersécurité et de Confiance Numérique.

# #08

## Proposer une offre de service en matière de prévention

Pour répondre aux attentes des professionnels de la filière, des spécialistes de la gendarmerie se tiennent à la disposition de la filière pour délivrer des sensibilisations et des informations dans les domaines aussi variés que le travail dissimulé, la gestion de crise, la gestion des incivilités, la prévention des violences intrafamiliales, la prévention des addictions...

# #09

## Adapter les services de prévention de proximité

Dans le cadre d'un diagnostic partagé, d'un dialogue régulier et dans une logique de redevabilité, le commandement territorial de la gendarmerie adapte les services de prévention de proximité selon les créneaux (horaires, jour/nuit), le type de patrouille (à pied, en deux roues ou en véhicule) et les risques particuliers (travaux sur les infrastructures, chargement de production, récoltes...).



*Vidéo d'illustration*



# Mieux vous protéger

SÉCURISATION

INTERVENTION

INVESTIGATION

## Mettre en œuvre et promouvoir les outils d'information et d'alerte

# #10

L'application grand public « Ma Sécurité » permet de disposer des numéros d'urgence, des coordonnées de la brigade locale, des conseils en prévention, du Tchat 24/24 et des notifications territoriales ou nationales.

En complément, les outils d'Alerte SMS et les sites internet dédiés, qui sont développés localement et qui permettent d'alerter et d'appeler les professionnels à la vigilance (escroquerie, cambriolage...), seront généralisés.

## Protéger les professionnels

# #11

Selon les circonstances, les professionnels peuvent demander leur inscription dans le module de gestion des interventions de la gendarmerie (« SIP » - Sécurité des Interventions et demandes particulières de Protection) permettant notamment d'authentifier rapidement l'appelant en cas d'intervention et d'en optimiser la gestion.

## Rassurer avec l'Opération Tranquillité Vacances Viticulteurs (OTV2)

# #12

À tout moment de l'année, le viticulteur qui s'absente de son exploitation durant ses congés peut demander à la brigade locale d'être inscrit sur l'opération tranquillité vacances afin d'intensifier la surveillance durant la période indiquée.

# #13

## Intensifier les contrôles en cas de risques identifiés

En cas d'apparition de phénomènes sériels (cambriolages de chais, actes récurrents de dégradations ou de destructions...), des opérations de contrôle routier seront organisées sur les secteurs identifiés.

# #14

## Confier l'enquête judiciaire à l'unité compétente et centraliser le suivi

Chaque enquête judiciaire est confiée à l'unité la plus adaptée à la gravité de l'infraction, à l'importance du préjudice et à la complexité de l'affaire, sous l'égide de l'autorité judiciaire (brigade locale, brigade de recherches, section de recherches, offices centraux) et en lien avec le groupe d'enquêteurs spécialisés de la région de gendarmerie.

# #15

## Développer une communauté d'experts sur les atteintes à la filière viti-vinicole

Récemment créé, un groupe d'enquêteurs spécialisés de la région de gendarmerie est consacré exclusivement aux atteintes à la filière viti-vinicole.

Afin d'optimiser en particulier la lutte contre les escroqueries, ce groupe a pour mission d'animer un réseau régional d'enquêteurs et de développer les échanges avec des spécialistes en France (Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale) et à l'étranger (EUROPOL), et avec des entreprises spécialisées (traçabilité).



Vidéo d'illustration



# Mieux vous accompagner demain

ANTICIPATION

PROSPECTION

INNOVATION

## Être acteur de la transition écologique et de la transformation des territoires

# #16

Dans le cadre de la « Gendarmerie Verte », dans chaque brigade, un gendarme est formé « Enquêteur Environnement de Proximité ». En s'appuyant sur ce réseau de gendarmes verts et en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine (projet VitiREV), des actions seront réalisées pour accompagner la filière sur l'évolution des pratiques (traitement des vignes, stockage...), la lutte contre les dépôts sauvages de déchets et la réduction des tensions sociétales liées à la transformation des territoires.



## Accompagner des innovations et suivre les projets R&D de la filière

# #17

Des innovations en matière de lutte contre la falsification sont à l'étude (Centre de Recherche de l'École des Officiers de la Gendarmerie Nationale). La région de gendarmerie suivra également avec attention les projets R&D de la filière (robotisation, IA...) et les innovations territoriales pour anticiper le volet sécurité de leur mise en œuvre.

## Développer le partenariat de la gendarmerie avec l'ensemble de l'écosystème viti-vinicole

# #18

Au-delà du partenariat existant avec l'ensemble de l'interprofession de la filière viti-vinicole, de nombreux partenariats peuvent être développés avec d'autres grands acteurs de cet écosystème : Région Nouvelle-Aquitaine, Campus Cyber, OFB, DRAAF, GIP ATGeRi (VitiData)...

## Gestion de crise : partager notre expérience

# #19

Un séminaire sur la gestion de crise sera organisé en 2024 avec l'intervention d'experts en commandement opérationnel, en communication de crise, en négociation de crise.

## Poursuivre la dynamique d'innovation de la gendarmerie

# #20

À l'écoute des professionnels de la filière et en lien avec les acteurs institutionnels, inventer une action innovante de la gendarmerie répondant à une attente en termes de sécurité du secteur.



Vidéo d'illustration



# GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ



## Ma sécurité

Application grand public



Pour télécharger  
le livret



Au quotidien, suivez la gendarmerie Nouvelle-Aquitaine

